Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 142 (1997)
Heft: 11

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

rectives des préfets responsables du maintien de l'ordre ; les maires continuent à disposer de leurs pouvoirs de police. Des mesures d'organisation renforcent la centralisation du maintien de l'ordre autour du ministre de l'Intérieur. D'une manière générale, les autorités civiles empiètent sur les prérogatives des forces chargées d'intervenir dans de telles opérations. Avec les progrès des télécommunications et des transports, les autorités les plus lointaines peuvent suivre la situation minute par minute ; elles ont leur mot à dire. « Le passage de la répression au maintien de l'ordre équivaut à la substitution du statique au dynamique, de l'état de siège aux dispersions renouvelées, des rôles prédéfinis à la négociation et à la recomposition des orientations, de l'isolement à l'interdépendance. »

... mais lacunes dans le domaine du matériel

Discipline et technique, voilà les deux piliers du maintien démocratique de l'ordre. Encore faut-il des matériels adéquats qui remplacent les armes à feu. L'utilisation de gaz inoffensifs, lacrymogènes ou sternutatoires, semble être la panacée. Or, durant l'entre-deux-guerres, les unités n'en reçoivent pas. Seuls les mousquetons, malaisément utilisables comme matraques, remplacent les chars et les mitrailleuses ! Les officiers de gendarmerie ne réussissent pas à convaincre les politiciens d'imiter les Etats-Unis et... l'Allemagne. « Lorsque les unités de l'armée étaient sollicitées, les escadrons de cuirassiers intervenaient le plus souvent avec leur équipement. Ces cavaliers étaient protégés par une armure. Les dragons, jusqu'à la fin du XIXe siècle, faisaient fuir les manifestants avec leur lance impressionnante. » Les gendarmes ne peuvent opposer que le barrage de leur corps aux assauts des manifestants !

Pourquoi les responsables politiques, qui soutiennent l'accroissement des effectifs des gendarmes mobiles, ne leur donnent-ils pas les moyens nécessaires ? Ils craignent les réactions de l'opinion à l'introduction de gaz qui rappelleraient les engagements chimiques de la Première Guerre mondiale ; certains ne peuvent pas croire que les lacrymogènes sont sans danger ; rares sont ceux qui peuvent se prévaloir de véritables connaissances dans le domaine de l'ordre public...

H. W.

(A suivre)

LE PAYS

IMPRIMERIE

COPY SERVICE

Allée des Soupirs 1
Case postale 315
2900 Porrentruy
Tél. (032)466 10 13
Fax (032)466 51 04

AMAG... news tous les samedis soir sur TSR 2. Avec concours doté d'un voyage d'une valeur de fr. 10000.–.

AMAG-Leasing: Audi A4 (dès fr. 33300.–): fr. 17.45 par jour, fr. 530.35 par mois (48 mois/10000 km par an).

Audi sur Internet http://www.audi.ch

Auto Profit
Le système de bonus. Hotline: 0844 810 810

AMAG
AMAG Import, 5116 Schinznach-Bad et ses partenaires Audi vous souhaitent bonne route.

Individualité à la puissance trois.

Advance, Ambition ou Ambiente: c'est l'Audi A4!

L'individualité, c'est aussi avoir libre choix.
Celui d'une Audi A4, que ce soit une berline ou une avant, est déjà à lui seul une décision très individuelle; aujourd'hui plus que jamais!
Trois intérieurs différents caractérisent désormais l'Audi A4:
l'Advance aux couleurs et matériaux évoquant la nature, l'Ambition, sportive et élégante ou l'Ambiente, une perfection stylistique.
Nous vous montrons très volontiers dans chaque garage Audi les détails de ces lignes intérieures attractives et vous informons sur tout ce qui fait le succès de l'Audi A4 (dès fr. 33300.–). Laissez vous séduire!

quattro. Pour votre sécurité.

Audi
La technique est notre passion.